

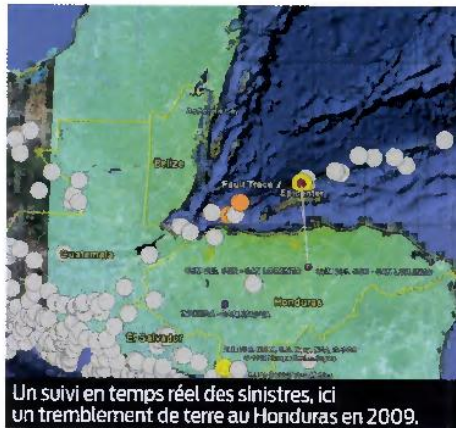
MANAGEMENT DU RISQUE L'informatique : un atout indispensable à la gestion des assurances

Le système d'information au service de la gestion des sinistres

« **Modélisation des risques, mesure de l'exposition de l'entreprise, prévention...** : les exemples de recours à l'outil informatique sont nombreux. » C'est ce qu'explique Martine Wawer, responsable à la direction des risques et des assurances chez Lafarge. Avec pas moins de 3 000 sites répartis dans 80 pays, l'industriel se doit d'être prêt à affronter tout type d'incident survenant sur la planète en un temps record. Dans un contexte de stricte maîtrise budgétaire, la définition des priorités d'investissement est souvent difficile pour les DSI. Pour la gestion des risques, le recours aux prestataires semble incontournable pour beaucoup d'entreprises, d'autant plus que la spécificité des outils rend parfois délicate la maintenance en interne.

Un Google Earth du risque

« Les partenaires des entreprises proposent des logiciels tels que Visiorisk, fourni par AXA. Cet outil visualise en ligne les implantations mondiales du groupe sur une carte, via Google Earth Pro, explique Martine Wawer. On y observe, par exemple, les événements naturels majeurs avec les indications de nombre et d'intensité de ceux qui se sont produits au cours des cent dernières années. » Le système offre la possibilité de recevoir une notification via SMS en cas de survenance d'un incident, et d'accéder dans un délai de quelques minutes à la carte de l'impact, pour visualiser sur Google Earth la situation des sites de l'entreprise par rapport à l'épicentre. Les déclarations de sinistre s'appuient sur un intranet de gestion des risques, qui informe les parties prenantes dans la gestion des dossiers : l'assureur, le courtier, l'expert, l'équipe de gestion des risques au siège, ainsi que la captive du groupe (assurance filiale), le cas échéant. « On y retrouve les informations nécessaires : type de sinistre, date, faits, évaluation, arrêt de l'usine ou pas, dommage causé à des tiers du fait des produits ou de l'exploitation », explique Martine Wawer. La déclaration de sinistre alimente direc-



Un suivi en temps réel des sinistres, ici un tremblement de terre au Honduras en 2009.

tement une base de données, souvent développée et hébergée par un prestataire tiers, comme Effisoft. Depuis une dizaine d'années, Effisoft et Lafarge ont travaillé de concert pour développer, module par module, les outils nécessaires à l'administration du risque. « Et chaque année, nous optimisons nos composants », ajoute Martine Wawer. L'an dernier, l'équipe a décidé d'aller de l'avant en mettant au point un système de suivi de prime. Le dispositif suit toutes les étapes, depuis l'émission de la prime par le courtier

local, en passant par le paiement par la filiale, le reversement à l'assureur local, le paiement à l'assureur central et le reversement à la captive pour la partie autoassurée par le groupe. « Un accès dédié à chacun des courtiers locaux ainsi qu'à AXA, les aide à suivre et alimenter ce processus », précise Martine Wawer.

Optimiser la mise à jour des valeurs assurées

En amont de la gestion des sinistres, les équipes de risk management collectent les valeurs à assurer dans le monde. Ainsi, le suivi des programmes d'assurance des actifs et de la perte d'exploitation peut s'effectuer au travers d'un assistant spécifique. Il s'agit de mettre à jour les valeurs assurées : bâtiments, matériels, stocks, marges brutes pour la garantie pertes d'exploitation. « Les entités dans le monde saisissent les valeurs sur l'intranet de gestion des assurances, qui alimentent la base de données. A partir de ces dernières, un module calcule les primes, précise Martine Wawer. Chez Lafarge, une émission de primes s'effectue dans un délai inférieur à quinze jours, contre trois à quatre mois chaque année, auparavant. » ■

STÉPHANE BELLEC

L'AVIS DU DIRECTEUR DU RISQUE



Laurent Barbagli, directeur des risques et des assurances chez Lafarge, et administrateur de l'Amrae (Association pour le management des risques et des assurances en entreprise)

« Disposer d'une photographie exhaustive des risques via les bases de données »

Au-delà de la gestion au quotidien des informations de sinistre, le recours aux bases de données est primordial dans la politique de gestion des risques. On recense ainsi les incidents et les accidents liés aux actifs et au business, mais on dispose également d'une photographie exhaustive des risques : un périmètre mondial concernant toutes les activités.

L'analyse de paramètres comme les sinistres, leur lieu, le type d'activité de l'assuré, les clients et services concernés etc., est favorisée par les bases de données, à partir d'informations synthétiques. Ces résultats conduisent à des prises de décision afin de traiter les causes des risques et ainsi déployer la politique de risk management.